

04 La-Motte-du-Caire ● Arboriculteur

Le 21 septembre 2009. Suite à un incendie dans le hangar agricole, un transformateur privé au PCB fuit.
« Il est pris en charge par une société spécialisée ».

Fiche accident ARIA n° 37022

N° 37022 - 21/09/2009 - FRANCE - 04 - LA MOTTE-DU-CAIRE

A01.24 - Culture de fruits à pépins et à noyau



Un feu se déclare vers 5 h dans un bâtiment agricole de 1 000 m² abritant un stock de 1 100 palettes/cagettes, une chambre froide de 100 t, 2 cuves de fioul de 1 000 et 2 000 l et un transformateur privé (probablement au PCB) appartenant à un arboriculteur. Une ligne électrique surplombant le hangar est coupée et la commune n'est plus alimentée en électricité. Après 4 h d'intervention, les pompiers maîtrisent le sinistre à 8 h à l'aide de 4 lances dont 1 sur échelle. Le stock de palettes et les installations de réfrigération sont détruits ; 150 m² de hangar, du matériel agricole et les cuves de fioul sont préservés mais le transformateur présente une légère fuite de diélectrique. Les gendarmes établissent un périmètre de sécurité et une cellule chimique surveille le transformateur en attendant qu'une société spécialisée le prenne en charge. L'incendie est éteint à 11 h et les secours déblaient les lieux. L'exploitant, qui emploie une quinzaine de saisonniers pour la cueillette des pommes, voit son activité perturbée. Selon l'arboriculteur, une surtension sur la ligne électrique à haute-tension de 20 000 V passant au dessus du hangar pourrait être à l'origine de l'incendie (le radio-réveil de l'arboriculteur s'est arrêté à 1h47), des incidents se sont déjà produits sur cette ligne.